## Déclaration FNEC-FP FO 79 CSAD79-10 juin 2024

Madame la Directrice Académique,



Le pays est dans une instabilité politique rarement atteinte : un président totalement désavoué, ultra minoritaire qui essaie de reprendre la main en tentant de s'en sortir par une entourloupe constitutionnelle ; un président qui ouvre la voie à toutes les mésaventures politiques.

Ce pouvoir est coupable de cette situation car, avec toutes les mesures politiques prises depuis au moins 2017, il a créé de toutes pièces les conditions politiques qu'il feint maintenant de combattre.

Une fois élu, E. Macron n'a jamais fui ses responsabilités: celles de servir les milieux ultra favorisés qui l'ont porté au pouvoir et ce, au détriment des intérêts des salariés de ce pays et de l'accès au service public pour tous les usagers. Faire la chasse aux chômeurs, aux migrants, aux opposants politiques et syndicaux, faire la chasse aux droits collectifs telle la retraite, rendre la vie d'une immense partie de la population plus dure et plus précaire, c'est ce qui restera de son grand œuvre.

FO demande l'abrogation de toutes ces lois que Macron a soumis à coups de 49.3 et l'abandon des projets de réformes hostiles aux droits des salariés.

Si l'on revient à la Fonction publique, les conditions de travail se dégradent année après année du fait des restrictions budgétaires. Le gouvernement, au lieu de dégager les moyens nécessaires, s'attaque au statut des fonctionnaires pour réaliser de nouvelles économies. Dans la continuité de la Loi de Transformation publique, de PPCR, des évaluations d'écoles, des expérimentations faites dans les écoles de Marseille, le ministre Guérini a présenté son projet de réforme de la Fonction publique avec comme soi-disant objectif : « d'accroître la qualité du service rendu aux usagers ».

S'agit-il d'offrir un vrai salaire et un statut aux AESH ? S'agit-il d'ouvrir toutes les structures spécialisées (ITEP, IME, ULIS) nécessaires, alors que de l'aveu même du ministre Attal, ce sont 23 000 élèves dont les notifications MDPH de prises en charge dans des structures spécialisées ne sont pas respectées. S'agit-il de recruter suffisamment de professeurs, d'AED, de personnels administratifs afin d'être en mesure de remplacer les enseignants et personnels dans les écoles et établissements scolaires ? S'agit-il de revaloriser le point d'indice de 28,5%, pour compenser la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 ? S'agit-il de recruter au rectorat ou à la DSDEN tous les personnels nécessaires au bon fonctionnement des services et des conditions de travail décentes ?

En aucun cas. Macron et Guérini préfèrent porter trois lourdes attaques contre le statut de la FP.

Dès 2022, E. Macron dénonçait ce qu'il appelait les « rigidités » du système des catégories A, B et C. Rappelons que la Fonction publique d'État a été créée en 1946 pour préserver les fonctionnaires des pressions et des intérêts privés pour garantir l'égalité d'accès des citoyens aux services publics.

**Supprimer les catégories A, B, C**, comme veut le faire le gouvernement en mettant en place des « filières professionnelles » ou « filières métier », c'est remettre en cause le recrutement par concours et la qualification attachée définitivement à l'agent, c'est remettre en cause les garanties statutaires ! Qualification et rémunération dépendraient alors du poste occupé et pourraient baisser en cas de mutation.

De plus, le projet Macron-Guérini propose la suppression pure et simple de la progression de la rémunération automatique à l'ancienneté et de la remplacer par la **rémunération « au mérite ».** Faire cela, c'est diviser les agents dans les services, c'est soumettre chaque agent à sa hiérarchie, avec le risque de voir les salaires baisser.

Enfin, le ministre annonce la possibilité de vouloir simplifier et développer les **licenciements de fonctionnaires** pour insuffisance professionnelle, c'est-à-dire le licenciement sans faute avérée de la part de l'agent public.

Toute cette réforme ne vise qu'à mettre l'ensemble des fonctionnaires sous la pression de l'arbitraire !

Les enseignants et les personnels AESH frappés et insultés quotidiennement par des élèves en attente de structures spécialisées ou de soins, et placés dans l'impossibilité de fait de « remplir leurs missions », tout comme les personnels administratifs en sous effectifs, apprécieront les menaces du ministre.

La **FNEC FP-FO** refuse la disparition du statut de fonctionnaire et des services publics sur l'autel des crédits de guerre et exige le retrait du projet du ministre Guérini.

Concernant notre carte scolaire, après les 26 postes supprimés dans notre département pour la rentrée prochaine et les 36 fermetures de classes que vous avez actées en mars dernier, nous nous retrouvons aujourd'hui avec 31 nouvelles écoles menacées. 31 nouvelles classes risquent de fermer lors de cette phase 2 de notre carte scolaire départementale. Nous ferons le bilan à l'issue de ce CSAD mais l'on sait d'ores et déjà que les dotations ministérielles ne permettront pas les créations de postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés ou des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux qui seraient nécessaires.

On a entendu vos discours, Madame la Directrice Académique et ceux de Madame la Préfète sur les petites écoles rurales incapables d'accueillir les élèves, de les élever culturellement, de permettre une enrichissante mixité sociale, les maintenant dans une pédagogie morne et peu épanouissante.

Nous vous invitons à actualiser vos sources et à ne plus citer des rapports ministériels datant de plus de trente ans et qui ont été contredits depuis belle lurette.

La désertification des zones rurales après les fermetures de classes et à terme celles de plusieurs sites scolaires accentuent la disparition des services publics de l'enseignement et offrent un boulevard pour les établissements d'enseignement privé. 12 milliards d'argent public coulent dans les caisses des

diocèses tous les ans. Pour **FO**, l'argent public doit aller exclusivement aux écoles publiques !

## La FNEC-FP FO 79, demande plusieurs ouvertures :

école élémentaire de Bressuire Terves école élémentaire de Granzay Gript école maternelle de Coulon école primaire E.Pérochon de Niort école primaire La Mirandelle de Niort école élémentaire La Peyratte école maternelle de Azay Le Brulé école maternelle Michelet de Niort école élémentaire E. Pérochon d'Airvault

Nous demandons également tous les postes nécessaires en établissements relevant du médico-social afin d'offrir à chaque élève concerné la qualité d'accueil qui lui est dû.

Nous demandons aussi que tous les RASED soient complets avec dans chacun d'eux un psy-EN, un maître E et un maître G.

Rarement dans notre département, les parents, les élus et les enseignants ne se sont autant engagés dans la défense de leurs écoles en mars dernier. **Force Ouvrière** leur a apporté tout son soutien.

Ajoutons à cela que maintenant il faudrait mettre en place le pseudo Choc des Savoirs, véritable usine à gaz qui instaure un tri social des élèves à travers les prépa-seconde et les groupes de niveaux au collège

Pour **FO**, le choix est celui du refus de ces fermetures de classes, celui d'un service public également accessible sur tout le département et celui de la condamnation de cette politique désastreuse.

Tout cela dans un contexte austéritaire de 20 milliards d'euros d'économies supplémentaires sur les services publics pour la seule année 2024 et plus de 20 milliards prévus en 2025.

Cette politique d'E.Macron et de ses prédécesseurs, a conduit à la situation politique que nous connaissons aujourd'hui.

Dans ce contexte, **Force Ouvrière** intensifiera son combat pour les droits et l'émancipation des salariés.